



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

professions de santé

Question écrite n° 26009

Texte de la question

M. Jean-Claude Lefort attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur la décision, prise par la direction de l'AP-HP, de réduire de 10 % le nombre des postes ouverts aux internes au cours du semestre à venir et ses conséquences pour une spécialité comme la gynécologie obstétrique. En Île-de-France, cette année 160 internes ont, en effet, été nommés en gynécologie obstétrique, mais seulement 130 postes ont été ouverts pour cette spécialité. Cette décision qui revient à organiser et pérenniser la pénurie est particulièrement grave pour cette spécialité que l'on sait déjà désertée, elle hypothèque l'avenir de la maternité Jean-Rostand d'Ivry-sur-Seine et le projet de maternité de niveau 3 au CHU du Kremlin-Bicêtre. Il lui demande, en conséquence, quelles mesures il entend prendre face à cette décision de l'AP-HP.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Lefort](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26009

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 octobre 2003, page 7603